



# éole-info

Energie éolienne: les faits No 5 | Mai 05

## Contre-offensive pour le projet du Crêt-Meuron

**Le dépôt des recours – dans le délai requis – du Département cantonal de la gestion du territoire et de l'Office fédéral de l'énergie auprès du Tribunal fédéral a été annoncé le 9 mai à la presse. Ces recours font opposition au verdict du Tribunal administratif neuchâtelois qui avait donné raison aux opposants du projet d'implantation d'éoliennes au Crêt-Meuron en date du 31 mars 2005.**

Malgré l'appui des autorités fédérales, cantonales et communales concernées, ainsi que des principales organisations de protection de l'environnement, telles que Pro Natura et le WWF, les éoliennes ne peuvent être momentanément construites sur le site du Crêt-Meuron – le Tribunal administratif neuchâtelois en a décidé ainsi. Le juge appuie sa décision sur l'argument de la protection des crêtes, une particularité locale particulièrement stricte dans cette région. **Cette sentence du juge ne porte en aucun cas préjudice au développement de l'énergie éolienne en Suisse.**

Le jugement se fonde également sur une appréciation surprenante concernant l'énergie éolienne dans son ensemble quand il déclare que «cet intérêt est actuellement extrêmement faible, sinon quasi insignifiant, et le demeurera sans doute». **Avec un tel critère, les énergies renouvelables sont effectivement toutes condamnées en Suisse!** Quand on sait que le site prévu au Crêt-Meuron disposait

d'une capacité de production égale à celle de la totalité des installations solaires photovoltaïques posées en Suisse, on s'interroge sur la nouvelle échelle de valeurs qu'établit ce jugement!

Dans les considérants (du jugement), on cite le manque d'état d'urgence en approvisionnement, si bien qu'on ne pourrait justifier une modification de la loi sur la protection des crêtes: c'est un mauvais gag! **Il est vrai qu'en Suisse, le besoin en énergie n'est encore pas aigu, mais d'ici 20 à 40 ans, nos réacteurs nucléaires seront hors service** et la production actuelle d'électricité tombera de 40%. Que proposera-t-on alors? De nouvelles centrales nucléaires (risques liés aux déchets), des centrales thermiques (risques climatiques) ou alors l'efficacité énergétique, avec par exemple d'élégantes éoliennes (risques du manque de bonne volonté de les implanter!)...



Le parc éolien du Crêt-Meuron (photomontage)



Crêt-Meuron – un site déjà aménagé

L'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, Suisse Eole, regrette l'étrécissement d'arguments pseudo légaux émis par le tribunal administratif.

Bien éloignés de ces considérations judiciaires, des faits précis parlent en faveur du projet:

- la politique fédérale de développement pour cette énergie renouvelable
- l'avis du Département cantonal de la gestion du territoire qui avait, dans un premier temps, débouté les opposants
- le large soutien aux parcs éoliens obtenu dans les communes concernées
- l'attitude positive de grandes associations en faveur de l'environnement telles que le WWF et Pro Natura
- le choix judicieux du site d'implantation, déjà traversé par des lignes électriques et ne nécessitant aucun aménagement supplémentaire – ni ligne ni accès (voir photo de couverture).

Ainsi, **des investissements portant sur plusieurs millions de francs et une production d'énergie éolienne de plus de 14 GWh, soit de quoi subvenir aux besoins de près de 4000 ménages, sont bloqués** pour le moment.

Le principe de durabilité ancré dans la Constitution fédérale, oblige la Suisse à être attentive aux matériaux utilisés en zones à risques et touchant aux domaines fondamentaux: société-économie-environnement. A l'exception de l'impact temporaire au paysage, d'ailleurs jugé positif par beaucoup (la place redeviendra nette et propre comme si rien n'avait jamais été construit), **l'énergie éolienne n'obtient, dans tous ces domaines, que des notes favorables!** Il n'existe aucune technologie ou source d'énergie

qui, à elle seule, pourrait assurer notre approvisionnement futur en énergie. Chaque forme d'énergie renouvelable est nécessaire.

**Chaque région de Suisse doit, avec ses propres ressources, contribuer à l'approvisionnement national.**

Vous trouverez les communiqués et coupures de presse à l'adresse suivante : [www.suisse-eole.ch](http://www.suisse-eole.ch).

#### Point de vue: Gilles Petitpierre commente le verdict du Tribunal administratif de Neuchâtel

«La volonté de produire de façon décentralisée de l'énergie renouvelable est une donnée politique qu'un Tribunal n'est pas habilité à remettre en cause.

Or l'arrêt du Tribunal administratif repose sur la comparaison de la production d'une installation décentralisée avec celle d'une grosse installation pour nier l'intérêt de la première. Il ne tient pas compte de la politique d'ensemble où le rôle de petites installations diversifiées est essentiel.

Il n'en faut pas moins poursuivre la ligne qui renforce la sécurité et notre approvisionnement en diminuant la pollution et la dépendance des hydrocarbures.»

Gilles Petitpierre, professeur à la Faculté de droit de Genève, ancien conseiller aux Etats

#### A noter: assemblée générale de Suisse Eole le 27 mai

Des informations complètes et récentes sur le Crêt-Meuron, ainsi que les projets éoliens de la réserve de biosphère de l'UNESCO dans l'Entlebuch (voir compléments page 4) seront les thèmes principaux de l'assemblée générale annuelle, en contrepoint de la partie statutaire. L'assemblée se tiendra cette année dans les murs de la ville historique de Morat, le **27 mai prochain à 14h à l'Hôtel Murtenhof** et se clôturera par un apéro auquel Suisse Eole vous convie.

# éole-info

Brèves

**Déjà membre de COM-EOLE? Faites également signer vos amis!**

Les énergies renouvelables sont aujourd'hui une nécessité! Tous les signataires de la charte com-éole (comité de soutien de l'éolien) en sont convaincus et montrent leur soutien par une simple signature, sans autre engagement spécifique de leur part.

Signez également la charte par un simple clic de souris à l'adresse suivante: [www.suisse-eole.ch/association-com-eole.htm](http://www.suisse-eole.ch/association-com-eole.htm)  
Transmettez ce lien à tous vos amis: ils sont les bienvenus dans le comité de soutien com-éole!



Walter Schmied, président de Suisse Eole



Le site de l'assemblée générale



La petite ville historique de Morat

## Bonne riposte: la CEATE-CN tient compte désormais de l'énergie éolienne

A fin avril, la CEATE-CN (commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, du Conseil national) s'est prononcée: il faut introduire une rétribution à l'injection de courant issu des énergies renouvelables dans les réseaux. Il va de soi que l'énergie éolienne fait partie des énergies renouvelables à promouvoir. Et pourtant, une fronde (menée de l'extérieur de la commission) tente d'exclure l'éolien de cette politique, en essayant de le pénaliser financièrement. La décision de la commission sera soumise et discutée lors de la session d'été du Conseil national. Il faut espérer que l'énergie éolienne pourra également obtenir, dans ce cadre-là, la part et la place qui lui reviennent de droit.

L'association «Paysage sans éoliennes» a voulu (une fois de plus) faire un croche-pied à l'énergie éolienne (voir le n°4 d'éole-info). Dans une lettre adressée à tous les membres de la CEATE, cette association a dénigré, avec des arguments fallacieux, l'exploitation de l'énergie éolienne. En plus des sempiternelles considérations sur le bruit et la mort d'oiseaux, il était également question de dommages aux paysages défigurés de manière durable. Lorsqu'on sait que les éoliennes reçoivent l'approbation de la majorité de la population, qu'elles attirent des dizaines de milliers de visiteurs

chaque année et qu'elles sont démontées une fois leur durée de fonctionnement achevée sans laisser aucune trace, on ne peut que secouer la tête en entendant de tels arguments. Les attaques sont clairement et explicitement dirigées contre l'éolien et touchent en même temps directement l'ensemble des énergies renouvelables. La question se pose dès lors: que veulent, en réalité, les opposants à l'éolien?

Même si on peut douter de la crédibilité de ce groupement, on ne doit pas avoir d'hésitations sur les droits légitimes de l'énergie éolienne. Le président de Suisse Eole et conseiller national Walter Schmied a pu, heureusement, passer à l'action et apporter à ses collègues de la CEATE une information complète à ce sujet. Dans le document qu'il leur a remis, il a démontré que, d'une part, les arguments des opposants ne résistaient pas à une analyse détaillée et que, d'autre part, l'énergie éolienne détenait des avantages évidents dans des domaines tels que la durabilité, la commercialisation et la promotion régionale. De plus, il a fait observer que la rétribution à l'injection de courant est la mesure incitative la plus efficace, comme cela a été démontré dans plusieurs pays d'Europe.

## Le bon conseil: rétribution à l'injection de courant dans les cantons aussi

La commission CEATE (voir ci-dessus) n'a pas été seule à débattre de la rétribution à l'injection de courant. Certains cantons sont fermement décidés à édicter leurs propres lois dans ce domaine.

Le parlement cantonal vaudois se trouve face à la 3<sup>ème</sup> lecture d'un complément à la loi sur l'énergie qui prévoit une rétribution à l'injection de courant. La loi doit se comprendre comme une solution cantonale intermédiaire en attendant l'adoption de la réglementation fédérale prévoyant, pour les nouvelles installations, une rémunération pour des installations prévues pour 20 ans de fonctionnement. Les tarifs se conformeront à l'ordonnance encore en attente au conseil national. Le modèle vaudois pourra faire école dans d'autres cantons.

Dans le canton de Bâle-campagne, également, on peut espérer qu'une telle rétribution à l'injection de courant vert se concrétisera. Le gouvernement a adopté un décret analogue aux Vaudois qui unifie les niveaux des pratiques de remboursement jusqu'ici très différentes. Pour l'énergie produite par le bois, le vent, le soleil et l'eau, 25 à 90 c/kWh sont maintenant garantis. Il subsiste, bien sûr, l'incertitude qui est de savoir jusqu'à quelle quantité de production les tarifs sont applicables (source: SuisseEole/Online-Reports).

Dans un plan directeur cantonal, publié tout récemment, le canton de Bâle-campagne a désigné 6 sites éoliens potentiels. Plus d'informations à ce sujet dans [la revue de presse](#).



Entlebuch se met dans le vent – plus d'informations à l'assemblée générale

## Bon à savoir: les contributions à l'encouragement sont opérationnelles

L'information est encore trop peu connue: dans le cadre de la modification et de l'application du concept d'énergie éolienne pour la Suisse, il existe des moyens de soutien destinés à la planification d'installations cantonale et communale. En règle générale, chaque projet peut bénéficier d'une aide de 50% sur les frais budgétés de planification, mais au maximum de Fr. 20'000.–.

Comme toujours, Suisse Eole offre ses conseils et son appui à tout concepteur de projet. La possibilité existe donc d'avoir recours à une première consultation technique gratuite, dont font partie: l'examen du projet, une appréciation des chances de réalisation ainsi que des informations quant aux possibilités de soutien.

D'autres connaissances nécessaires, quant au site, telles que mesures du vent, questions relatives à l'aménagement du territoire, rapports de la protection de l'environnement et du paysage, ainsi que des études de faisabilité technique, peuvent être soutenues jusqu'à 30% des frais mais jusqu'à un maximum de Fr. 20'000.–. On peut même compter sur une aide de 30% (maximum de Fr. 5'000.–) pour la promotion du projet par des brochures auprès de la population intéressée.

Les modalités et conditions de ces soutiens se trouvent sur [le site de Suisse Eole](#).

## Assemblée générale Suisse Eole: «Echt Entlebuch», bien orienté

La concrétisation du projet de biosphère Unesco, dans l'Entlebuch, fait office de pionnier dans le domaine de l'énergie. Huit communes sont impliquées et se sont constituées en «Cité de l'énergie»: le projet «chauffage neutre en CO<sub>2</sub>» suit son cours depuis 2002. Le prochain pas à franchir sera l'alimentation électrique. D'ici 2020, les besoins régionaux devront être couverts à raison de 20% par une production indigène d'énergie renouvelable, dont un quart par l'éolien. L'installation qui est montée ces jours près d'Entlebuch, à l'initiative d'un membre de Suisse Eole, Roland Aregger, en est un premier jalon.

L'éolien est «bienvenu» dans cette biosphère, car le label de l'Unesco oblige à se soucier des ressources naturelles ainsi que

d'un développement économique basé sur les ressources locales. Par exemple, avec le label «Echt Entlebuch». Cette biosphère démontre ainsi comment le développement régional peut être orienté dans l'intérêt de la nature et de l'économie selon la volonté de la population: et peut-être même par un lien entre la promotion touristique et le marketing éolien?

On en apprendra plus sur le sujet lors de l'assemblée générale Suisse Eole le 27 mai 2005. L'exposé sera présenté par Markus Portmann, administrateur du forum énergétique de la biosphère Unesco. Les invitations aux membres avec les détails sont déjà envoyés. L'exposé est également ouvert aux non-membres (15h30, Hôtel Murtenhof, Morat).

## L'éolien en Suisse, quel futur?: deux conférences bien fréquentées!

Les perspectives de l'énergie éolienne en Suisse et les projets dans l'Arc jurassien ont déplacé un nombreux public! En attestent les 120 participants aux deux conférences organisées par Suisse Eole, tenues le 8 février à la Haute école technique du Locle, et le 15 mars à la Haute école du canton de Vaud, à Yverdon.

La première partie de la conférence a été consacrée au développement de l'énergie éolienne, aux aspects techniques et financiers, à la situation en Europe et en Suisse, aux perspectives, au concept éolien national, à l'acceptation populaire, aux projets de l'Arc jurassien et enfin, aux débouchés de ce secteur d'activité pour les écoles et entreprises suisses. Après cet exposé, de nombreuses

questions techniques, philosophiques et politiques ont été posées par une assemblée très intéressée.

Un régal pour le conférencier, Yan Eperon (collaborateur du centre d'information romand de Suisse Eole), qui en a profité pour rappeler que les éoliennes méritent une place d'honneur en Suisse parmi les solutions énergétiques durables. Il a ensuite invité les nombreux participants à soutenir cette forme d'énergie renouvelable, en signant, notamment, la charte com-éole.

A noter également la bonne couverture médiatique de ces deux conférences (coupures de presse sur [notre site](#)).

# éole-info

## Agenda

**27.5.2005**

**Assemblée générale de Suisse Eole, Morat**

14h00 partie statutaire, 15h30 exposé biosphère de l'UNESCO

**7.6.2005**

**«Energie éolienne en Suisse, Quel futur ?», Lausanne**

Club Ravel, Les Electriciens Romands, [informations](#)

**18.-21.10.2005**

**10ème anniversaire de Juvent SA, Mont-Crosin**

**20.-24.9.2005**

**Foire HUSUMwind Husum (D)**

[www.husumwind.com](http://www.husumwind.com)

**2.-5.11.2005**

**The 4th World Wind Energy Conference and Renewable Energy Exhibition. Melbourne (AUS)**

[www.wwec2005.com](http://www.wwec2005.com)

**11.11.2005**

**Déplacer des montagnes pour l'énergie éolienne?, Lucerne**

Solutions pour des emplacements exigeants dans les Alpes et le Jura, Séminaire de Suisse Eole

**25.11.2005**

**Tourisme et énergie éolienne – Antagonisme ou complémentarité? Emden (D)**

[www.wind-energie.de](http://www.wind-energie.de)

### A venir

- **Autorisation de construction pour la turbine de Collonges**
- **Assemblage de l'installation à Entlebuch**

# éole-info

## Impressum

éole-info est envoyé par e-mail 4 fois/an aux membres et sympathisants de Suisse Eole. S'abonner, sans frais: [vent@ideja.ch](mailto:vent@ideja.ch)

**Editeur:** Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. [www.suisse-eole.ch](http://www.suisse-eole.ch)

**Réalisation:** ideja, Bâle, tél. 061 333 23 02, [vent@ideja.ch](mailto:vent@ideja.ch). En collaboration avec Adequa, La Chaux-de-Fonds et Planair, La Sagne.

**Illustration:** Dessin de presse paru dans L'Impartial / L'Express du 6 avril 2005

**Photos:** Jim Hotofdown (page 1), Eole-RES/Suisse Eole (page 2), Suisse Eole/Morat tourisme (page 3), mis à disposition (page 4).

© 2005 Suisse Eole. Tous droits réservés.



Dessin: L'Impartial/L'Express